



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 4 décembre 2007 à 13 h 30 à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Denis Tassé, Luc Angers, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames et messieurs André Bonneau, M^e Annie Crousset, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, Claude Laramée, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Roland Morin, Marc Pageau, Lucie Poulin, Gilles Sabourin, Carole St-Arnaud Gaboury et Michel Tremblay.

Sont absents monsieur le maire Marc Bureau et messieurs les conseillers André Laframboise, Simon Racine et Joseph De Sylva.

Monsieur le conseiller Aurèle Desjardins préside la rencontre

CAUP20071204-P1 **CAUCUS PRÉPARATOIRE**

13 h 30 - Discussions sur les dossiers de l'ordre du jour du conseil municipal du 4 décembre 2007

- Item 11.2 – Projet numéro 62310 – Modification à la réglementation de la circulation – Intersection des chemins Allen et McConnell – District électoral de Deschênes – Alain Riel

À la demande du conseiller du district, les membres du conseil consentent à retirer pour la seconde fois l'item de l'ordre du jour.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

- 19.1** **Projet numéro 68032** – Avis de présentation – Règlement numéro 297-1-2007 modifiant le règlement numéro 297-2005 relatif à l'enfouissement des réseaux d'utilités publiques devant desservir le projet Château Golf, phase 1 et 2A dans le but d'y attribuer une somme de 160 000 \$, de créer deux bassins de taxation et d'ajuster la clause d'imposition – District électoral de Deschênes – Alain Riel
- 19.2** **Projet numéro 67920** – Avis de présentation – Règlement numéro 309-1-2007 modifiant le règlement numéro 309-2005 dans le but d'y attribuer une somme de 160 000 \$ pour payer la quote-part municipale relative aux travaux d'enfouissement des réseaux d'utilités publiques devant desservir le projet Plateau Symmes II, phases 11 et 12 – District électoral de Deschênes – Alain Riel
- 19.3** **Projet numéro 69252** – Demande au ministère des Transports du Québec – Reporter au 31 mars 2009 la date d'échéance de l'aide financière attribuable au pavage de trois rues – Montant de 80 000 \$ - District électoral des Promenades – Luc Angers
- 19.4** **Projet numéro 69275** – Appui de la Commission jeunesse au « Manifeste pour la reconnaissance d'espaces alternatifs pour les jeunes »
- 19.5** **Projet numéro 69256** – Demande d'aide financière à l'Union des municipalités du Québec – Fonds d'aide juridique

CAUP20071204-P2

PARC FLUVIAL DE LA RIVIÈRE BLANCHE, PHASE II

14 h 50 - Madame Marie-Claude Martel présente les commentaires de l'administration sur le projet du parc fluvial de la rivière Blanche (phase II). Ce projet avait été présenté par la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche (CARB) au comité plénier du 9 octobre dernier.

L'analyse du projet démontre que la deuxième phase du projet prévoit la construction d'un sentier récréatif de 2,5 kilomètres ainsi qu'un pont couvert. Cette deuxième phase permettra de relier le pont Brabant-Philippe au parc Raymond Madore II et peut être réalisée sans contrainte majeure.

Les coûts d'acquisition des terrains nécessaires à cette phase sont estimés à 90 000 \$.

RECOMMANDATION :**CP-CSG-2007-01**

Autoriser la préparation d'un nouveau protocole d'entente avec la Corporation (CARB) basé sur les termes et conditions du premier protocole, à savoir :

- autorisation d'exécuter les travaux sur les terrains municipaux;
- approbation au préalable par la Ville des plans et devis;
- cession à la Ville des ouvrages, lorsque jugés conformes et libres de toute hypothèque.

À la signature du protocole d'entente, verser au CARB une subvention de 250 000 \$ dont 100 000 \$ proviendrait du budget du surplus de l'ex-Ville de Gatineau, du conseiller du district de la Rivière-Blanche et 150 000 \$ financé par les imprévus en 2007.

Procéder à l'acquisition des terrains requis pour la réalisation de la deuxième phase au montant de 90 000 \$ et financée par la réserve « acquisition de terrains ».

La recommandation **CP-CSG-2007-01** est acceptée à l'unanimité.

Les projets de résolutions donnant suite à cette recommandation seront déposés ultérieurement.

Fin du comité plénier partie publique à 15 h 10.